

Le Triporteur

DÉCEMBRE 2024 #27



sictom
VAL DE SAÔNE

> VOTRE CALENDRIER DE COLLECTES 2025

RETROUVEZ-LE AVEC CETTE NOUVELLE ÉDITION DU TRIPORTEUR

SOMMAIRE

- 1 • Chiffre clé
- 2 • Actualités biodéchets
• Modification du territoire SICTOM
- 3 • Nos antennes
- 4 • Consignes de tri
- 5 • Bonnes pratiques pour une collecte réussie
- 6 • Résultats des Olympiades du tri
- 7 • Concours de dessins
- 8 • Nos réseaux



+127%

C'est la hausse des tonnages de tri collectés depuis la mise en place de la redevance incitative et la collecte du tri en porte à porte au SICTOM du Val de Saône.

En 10 ans, cela correspond à plus de 700 kg par habitant de tri sélectif valorisés et détournés de l'incinération.



LE DESIGN CHANGE MAIS PAS LE PRINCIPE !

Conformément à la législation en vigueur, le SICTOM du Val de Saône a mis en place la collecte des biodéchets en Points d'Apports Volontaires (PAV) depuis 2021.

Le SICTOM avait attribué le marché au seul candidat de l'époque qui proposait un système expérimental : MOBIUS.

Malheureusement, nous avons rencontré rapidement de nombreuses difficultés aussi bien avec les PAV qu'avec le camion.

L'ampleur de ces dysfonctionnements a conduit le syndicat à procéder à la résiliation pour faute du marché. Dans le cadre de cette procédure, le SICTOM a lancé un marché de substitution au frais du titulaire.

La commission d'appel d'offres du SICTOM a choisi d'attribuer ce marché à une autre société, qui sera en charge de fournir des PAV en remplacement du matériel défectueux après constat d'huissier.

Ce dispositif de remplacement sera composé d'abri-bacs équipés de contrôle d'accès et d'un camion de collecte « classique ».

Ce système simple et éprouvé limitera le risque de dysfonctionnement majeur. Les consignes de tri des biodéchets et d'utilisation des PAV resteront inchangées.

Les badges d'accès distribués précédemment seront compatibles avec les nouveaux abris bacs.

Le remplacement des PAV en place se fera au cours du 1^{er} trimestre 2025. Toutes les

communes seront informées des dates de livraison lorsqu'elles seront connues.

En attendant de stabiliser cette collecte, le SICTOM met tout en œuvre pour limiter le désagrément pour les usagers et les communes.

LE BIOTIVORE DEVIENT LE BIOTIVORE NOUVELLE GÉNÉRATION :



MODIFICATION DU TERRITOIRE

A compter du 1^{er} janvier 2025 le territoire du syndicat évolue. Les 6 communes de la Communauté de Communes du Pays de Montbozon et du Chanois quittent le SICTOM du Val de Saône pour rejoindre les autres communes de la Communauté de Communes au SCODEM des 2 rivières.

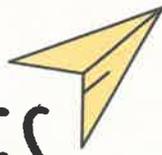
En parallèle, l'intégralité des communes de la Communauté de Communes des Hauts du Val de Saône intègrent le syndicat.

Ainsi, 16 nouvelles communes intègrent le SICTOM.

Cette évolution de périmètre n'aura aucun impact sur l'organisation actuelle du SICTOM et les usagers.

Nous souhaitons la bienvenue aux habitants de la Communauté de Communes des Hauts du Val de Saône et une bonne continuation aux usagers du Pays de Montbozon et du Chanois.

NOS ANTENNES



Retrouvez-nous au siège du
SICTOM du Val de Saône
Zone Artisanale
70360 SCEY SUR SAONE
du lundi au vendredi
de 9h à 12h
et de 14h à 17h



ou dans notre
Antenne de Corbenay
Route des Ballastières
70320 CORBENAY
les lundis de 9h30 à 14h30



ou dans notre
Antenne d'Ancier
Rue des Prunus
70100 ANCIER
les mardis et jeudis
de 9h à 12h et de 14h à 17h



À PARTIR DU
1^{ER} JANVIER 2025

L'ANTENNE DE GRAY
DÉMÉNAGE À ANCIER



LES DÉCHETS ACCEPTÉS EN VRAC DANS VOTRE BAC DE TRI



EMBALLAGES MÉTALLIQUES
(CONSERVES, CANETTES, AÉROSOLS, BOÎTES DE THÉ...)



EMBALLAGES TEMPORAIRES PROPRES



BOUTEILLES, FLACONS & CUBITAINERS EN PLASTIQUE



CARTONNETTES, BRIQUES ALIMENTAIRES & PAPIERS
(JOURNAUX, REVUES, COURRIERS, PROSPECTUS...)



NE LAVEZ PAS VOS DÉCHETS À L'EAU « PROPRE »
mais avec votre eau de vaisselle par exemple.

RETENEZ LES MOTS CLÉS DU TRI :

EMBALLAGES • TEMPORAIRES • VIDES • PAS IMBRIQUÉS • MATÉRIAUX SÉPARÉS • EN VRAC

COMMENT PRÉSENTER MA POUCELLE À LA COLLECTE ?

1

JE SORS MON BAC
LA VEILLE AU SOIR.

3

JE FAIS ATTENTION À CE
QU'IL N'AIT PAS D'OBSTACLE
À LA COLLECTE.

2

JE PRÉSENTE MON BAC EN
ÉVIDENCE SUR LA VOIE
PUBLIQUE, LA POIGNÉE
TOURNÉE VERS LA
ROUTE.

4

JE RENTRE MON
BAC
LE JOUR MÊME.

Si besoin, n'hésitez pas à demander auprès de nos services la languette « Ne pas collecter » à placer sur la poignée du bac lorsque votre bac OM ne peut pas être rentré.

i

LES LYMPIADES DU TRI!

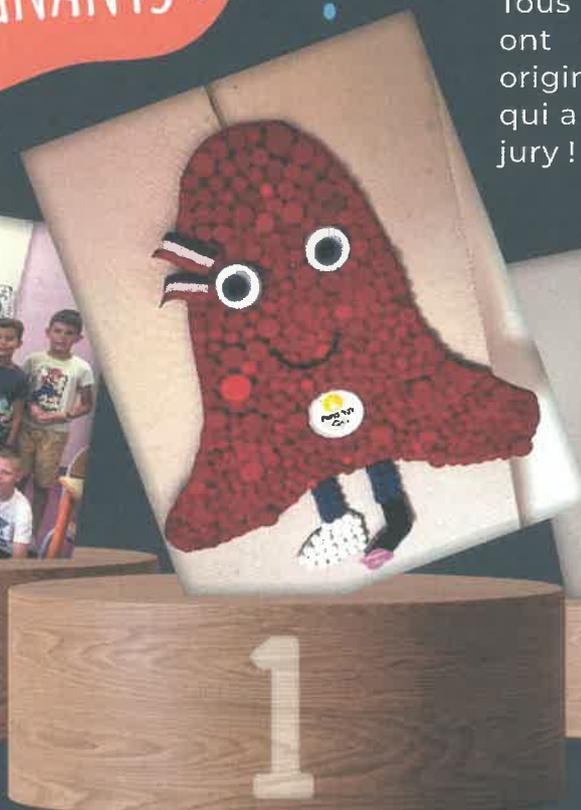
LES RÉSULTATS



VOICI NOS
3 GAGNANTS :



La phryge olympique
du péricolaire de
CORRE



La phryge
paralympique du
péricolaire de TRAVES



La flamme olympique
du péricolaire de
NOIDANS-LE-FERROUX

LE SICTOM
DU VAL DE SAÔNE A
ORGANISÉ UN DÉFI
INTER-PÉRISCOLAIRE

Le défi consistait à fabriquer un symbole olympique avec des matériaux recyclables cet été.

Le SICTOM du Val de Saône a financé trois représentations du spectacle "La guerre du tri n'aura pas lieu" jouées par le Petit Théâtre Vert pour les 300 enfants participants.

Ce sont donc 13 péricolaires qui ont relevé le défi durant la période estivale.

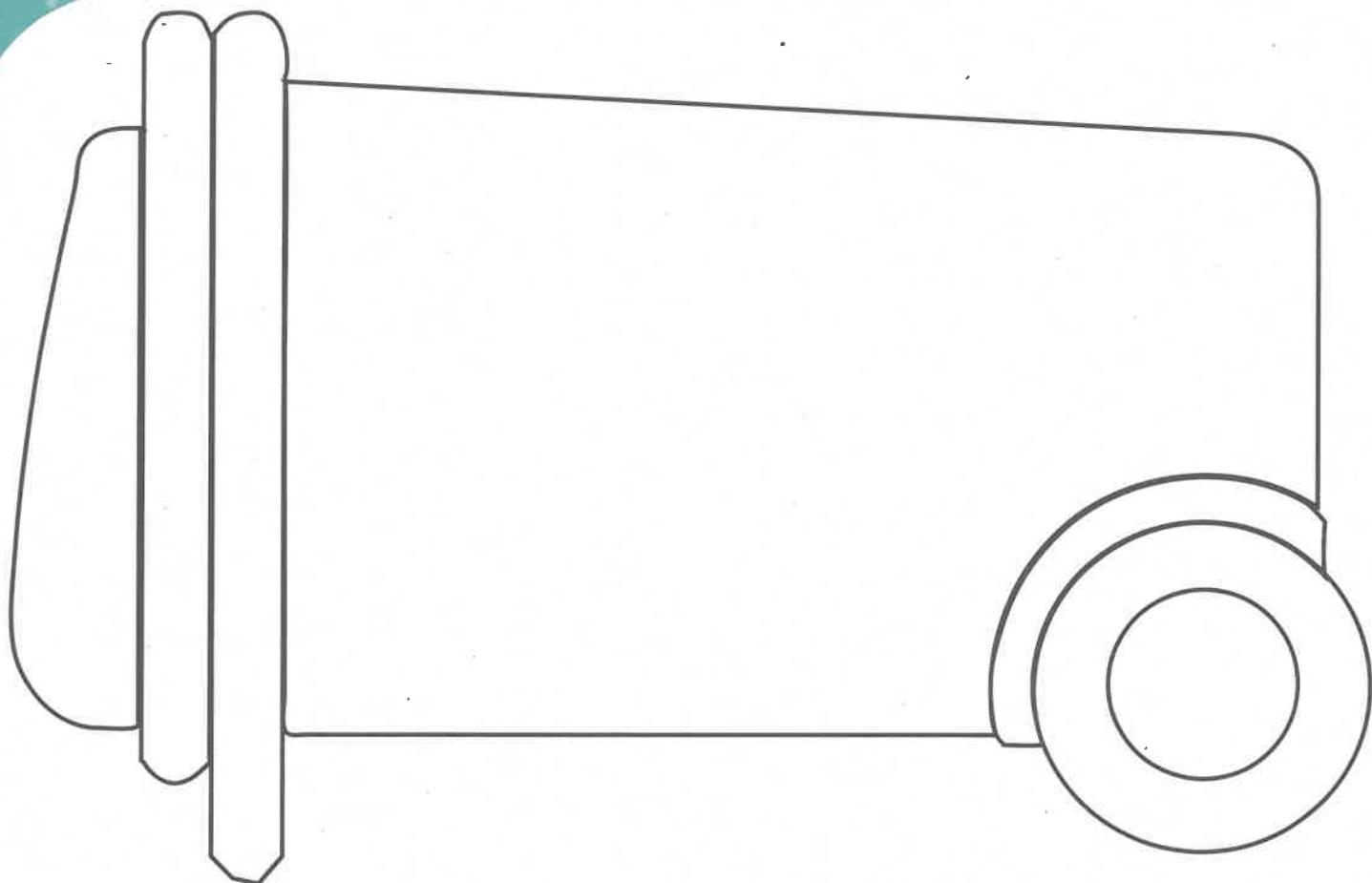
Tous les participants ont proposé des œuvres originales et créatives ce qui a compliqué la tâche du jury !

MERCI À TOUS POUR VOTRE PARTICIPATION ET À BIENTÔT POUR UN PROCHAIN DÉFI !

CONCOURS

DU 2 DÉCEMBRE AU 31 JANVIER 2025

DÉCORE LA POUBELLE



1 JE DÉCORE

Je décore le dessin de la poubelle de la plus jolie manière possible.

2 J'ENVOIE

J'envoie mon œuvre accompagnée du coupon complété ci-dessous **par courrier** à :
SICTOM du Val de Saône - Zone Artisanale
70360 SCEY-SUR-SAÔNE

3 RÉCOMPENSE



De jolis lots à gagner :
3 gagnants au total pouvant gagner des lots d'une valeur de 20 € à 50 € environ.

QUI ES-TU ?

PRÉNOM

NOM

DATE DE NAISSANCE

ADRESSE

TEL DE TES PARENTS :

MAIL DE TES PARENTS :

AUTORISATION PARENTALE

JE SOUSSIGNÉ(E) :

ACCEPTÉ LES CONDITIONS DE PARTICIPATION FIXÉES PAR LE RÈGLEMENT POUR MON ENFANT ET :

J'ATTESTE AVOIR PRIS CONNAISSANCE DU RÈGLEMENT DU CONCOURS

J'ATTESTE QU'IL S'AGIT BIEN DE L'ŒUVRE DE MON ENFANT

J'AUTORISE QUE LE DESSIN DE MON ENFANT SOIT EXPOSÉ

DATE

SIGNATURE :

RETROUVEZ-NOUS SUR NOS RÉSEAUX SOCIAUX
POUR SUIVRE L'ACTUALITÉ DU SICTOM !

 **facebook**
SICTOM du Val de Saône

SUR NOTRE
SITE INTERNET :
www.sictomvds.com

 **Panneau
Pocket**
SICTOM Val de Saône

 **Instagram**

Sictomvds70



sictom
VAL DE SAÔNE

Pour contacter le Sictom

- Zone artisanale • 70360 SCEY-SUR-SAÔNE
Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h
- Route des Ballastières • 70320 CORBENAY
Horaires d'ouverture : le lundi, de 9 h 30 à 14 h 30
- Rue des Prunus • 70100 ANCIER
Horaires d'ouverture : les mardis et jeudis de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h

Pour tout renseignement :

tél. 03 84 78 09 52
e-mail info@sictomvds.com
site www.sictomvds.com



CITEO
Donnons ensemble une
nouvelle vie à nos produits.

